LISTE DES DELIBERATIONS PRISES A L'OCCASION DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 5 FEVRIER 2025

Le cinq février deux mil vingt-cinq à 18 heures 30, le comité syndical s'est réuni 2 place du marché à St Michel de Maurienne, sous la présidence de Jacques GAVROY.
Les membres du comité syndical présents : Jacques GAVROY, Bernard JUILLARD, Gilbert QUEANT, Marc BOIS, Martin BERNARD (en remplacement de Guy RATEL), Aimé PERRET, Noëlle MAZZOTTA
formant la majorité des membres en exercice
Absents excusés : Daniel AYMARD, Guy RATEL (remplacé par Martin BERNARD)
Secrétaire de séance : Noëlle MAZZOTTA
Date de Convocation : 23 janvier 2025
Membres en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7

N° de la délibération	Délibération	Décision : Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,	Mode de scrutin	Vote
2025-001	**Présentation et approbation du Compte Financier Unique 2024**	• après que le Président s'est retiré, approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024.	Ordinaire	Unanimité
2025-002	**Affectation de résultat de l'exercice comptable**	• après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2024, décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de 3 991 154,97 € au compte 002 de la section de fonctionnement (excédent antérieur reporté).	Ordinaire	Unanimité
2025-003	**Marché de construction de la centrale hydroélectrique de Plan Py**	• approuve le marché de construction de la centrale hydroélectrique de Plan Py sur la commune d'Orelle, • décide d'attribuer le lot 1 du marché à l'entreprise EREMA d'Herbeys (38) pour un montant de 866 665 € HT et le lot 2 du marché au groupement composé de l'agence BIANCO-Entreprise RAZEL-BEC de Marthod (73), mandataire, et de l'entreprise JAMEN de St Etienne de Cuines (73) pour un montant de 1 830 359,65 € HT, • autorise le Président à signer le marché pour les deux lots.	Ordinaire	Unanimité
2025-004	**Approbation du Budget Primitif 2025**	• approuve le Budget Primitif 2025 tel que proposé par le Président	Ordinaire	Unanimité
2025-005	**Document unique**	• approuve la version mise à jour du Document Unique, • charge Monsieur le président de le tenir à disposition des salariés.	Ordinaire	Unanimité
2025-006	**Avancement de Marlène RE**	• approuve l'avancement de Marlène RE de NR100 à 110 au 1er février 2025, • charge le Président des démarches administratives pour mettre en œuvre cet avancement.	Ordinaire	Unanimité
2025-007	**Contrat de prestation périodique signé avec le bureau de contrôle APAVE**	• approuve le contrat de prestation proposé par l'Apave pour effectuer les contrôles périodiques obligatoires, • autorise le Président à signer ce contrat et à s'assurer de la bonne réalisation de ces contrôles périodiques obligatoires.	Ordinaire	Unanimité
2025-008	**Avenants d'adhésion aux contrats pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire maladie et de formules de surcomplémentaire**	• approuve les avenants aux contrats collectifs pour la mise en œuvre au 1er juillet 2025 d'une Couverture Supplémentaire Maladie (CSM) et d'une surcomplémentaire pour les agents statutaires, • autorise le Président à signer ces avenants et le charge d'informer les salariés et de mettre en œuvre ces nouvelles dispositions.	Ordinaire	Unanimité

Le président,

Jacques GAVROY